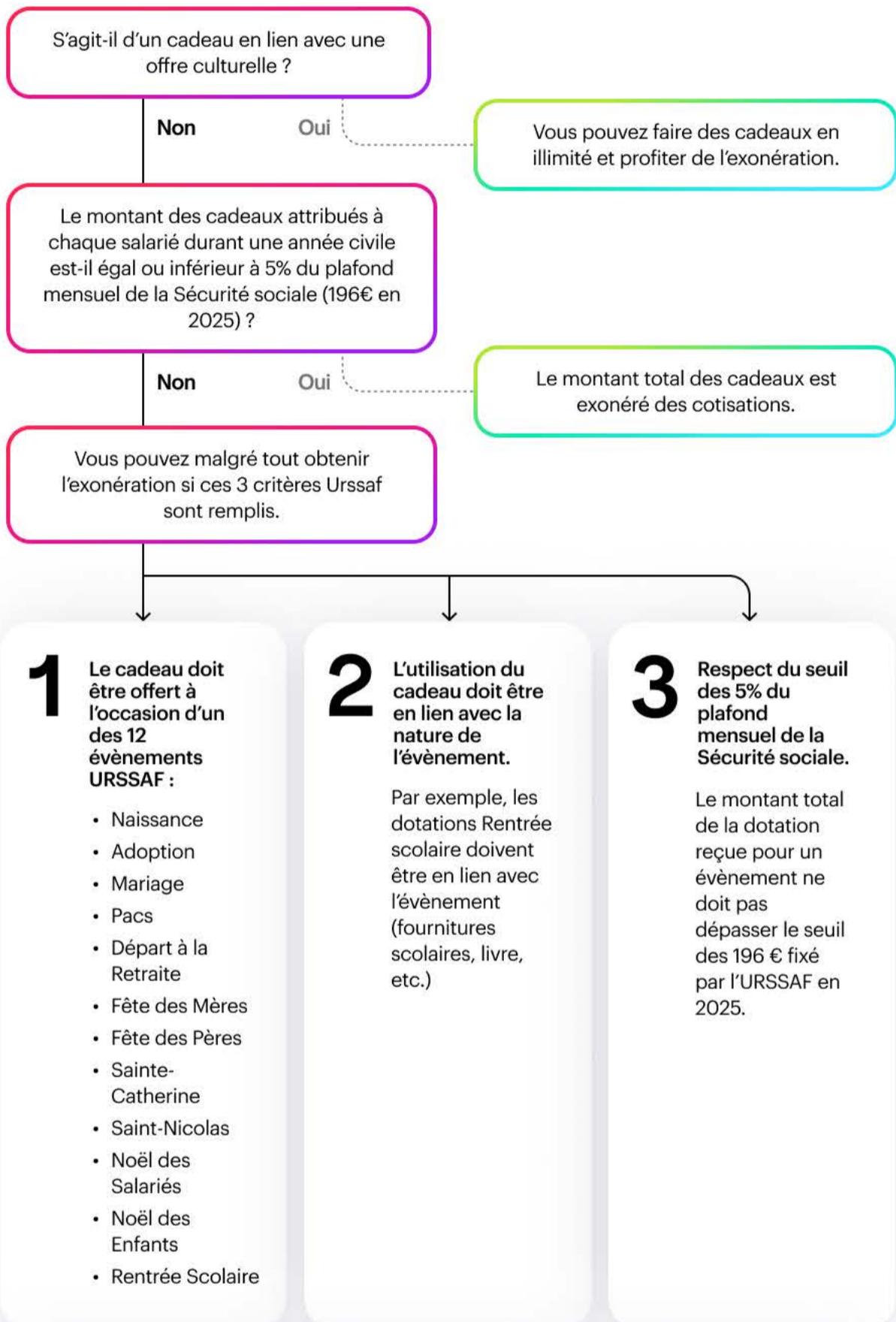


Gâter vos salariés avec des cadeaux **100% exonérés** : mode d'emploi

Suivez le guide 📌

Depuis le 1er janvier 2025, les titres-cadeaux sont exonérés de cotisations sociales dans la limite de 196€



Conditions pour être bénéficiaire

Naissance, Adoption, Mariage, Pacs, Départ à la Retraite

Le salarié doit être directement concerné par l'évènement.

Sainte-Catherine

La salariée doit être âgée de 25 ans et non mariée durant l'année civile.

Saint-Nicolas

Le salarié doit être âgé de 30 ans et non marié durant l'année civile.

Noël des Enfants

Les enfants des salariés de moins de 16 ans.

Noël des Salariés

Tous les salariés sont bénéficiaires.

Rentrée Scolaire

Les enfants des salariés de moins de 26 ans et scolarisés (justificatif à présenter).

Fête des Mères/Pères

Le salarié doit être parent.



Possibilité de cumuler les événements

Chaque salarié (ayant-droit) peut recevoir jusqu'à 196€ pour chaque évènement s'il est éligible.

Cas pratique

Concrètement, comment ça marche ?



Pauline reçoit de son employeur trois cartes cadeaux multi-enseignes dans l'année civile et sans lien avec un événement URSSAF.

$$45 \text{ €} + 60 \text{ €} + 60 \text{ €} = 165 \text{ €}$$

Le total est inférieur au seuil des 5% du plafond mensuel fixé par la Sécurité sociale pour 2025 (196€). L'intégralité des dotations est exonérée des cotisations.



Thomas reçoit de son employeur une boîte de chocolat d'une valeur de 20 € pour le Noël des Salariés, 197 € pour la naissance de son enfant, et deux fois 200 € en chèque Culture.

$$20 \text{ €} + 197 \text{ €} + 200 \text{ €} + 200 \text{ €} = 614 \text{ €}$$

Le montant total des dotations dépasse le seuil annuel de 196 €. Il faut regarder pour chaque dotation si elle est exonérée.

	Évènement URSSAF Respecté ?	Cadeau en rapport à l'évènement URSSAF ?	Respect du seuil : ≤196 € (2025)	
Chocolat	Noël des Salariés	Chocolat Noël	20 €	Exonération
Naissance	Naissance/Adoption	Carte Cadeau Naissance	197 €	Pas d'exonération
Chèque culture				Exonération
Chèque culture				Exonération

Les chèques Culture sont exonérés de charges sociales (aucun plafond d'exonération). La boîte de chocolat d'un montant de 20 € respecte les trois conditions, son montant sera donc exonéré. La carte cadeau Naissance dépasse le seuil fixé. Son montant sera assujéti, dans son intégralité, aux cotisations à la Sécurité sociale.



Christophe est père de trois enfants, il reçoit une carte cadeau de 100 € pour le « Noël des Salariés » et une carte de 60 € pour chacun de ses enfants à l'occasion de l'évènement URSSAF « Noël des Enfants ».

$$100 \text{ €} + 60 \text{ €} + 60 \text{ €} + 60 \text{ €} = 280 \text{ €}$$

Le montant total des dotations dépasse le seuil annuel de 196 €. Il faut regarder pour chaque dotation si elle est exonérée.

	Évènement URSSAF Respecté ?	Cadeau en rapport à l'évènement URSSAF ?	Respect du seuil : ≤196 € (2025)	
Christophe	Noël des Salariés	Carte cadeau Noël	100 €	Exonération
Jean 15 ans	Noël des Enfants	Carte cadeau Noël	60 €	Exonération
Julie 14 ans	Noël des Enfants	Carte cadeau Noël	60 €	Exonération
Agathe 20 ans	Noël des Enfants	Carte cadeau Noël	60 €	Pas d'exonération

Les conditions sont remplies pour Christophe, Jean et Julie mais pas pour Agathe qui a plus de 16 ans (condition pour le Noël des enfants).

À noter : les enfants de Christophe sont des bénéficiaires à part entière, leur cadeau ne se cumulent donc pas. Il faut alors compter 60€ pour 3 avantages différents, et non pas 180€ pour un seul avantage.

Christophe recevra donc 220€ sur 3 cartes cadeaux exonérées pour son Noël et celui de ses enfants, et un supplément de salaire de 60€ indiqué sur son bulletin de paye pour le Noël de sa fille Agathe.



Bon à savoir

Le calcul peut varier en fonction des accords de branche ou du règlement interne. Vous pouvez très bien "moduler" l'attribution sur des critères objectifs et non discriminatoires.

Si deux salariés d'une même entreprise s'unissent, ils bénéficient tous les deux de l'avantage pour l'évènement Mariage / PACS. De même pour leurs enfants en commun : les parents auront deux cartes cadeaux pour le même enfant.

Et hop, vous avez toutes les cartes en main.

🎁 Prêt(e) à gâter vos salariés ?

Les titres cadeaux Swile sont 100% conformes à la réglementation Urssaf... et ils ont plus d'un tour dans leur sac :

- Un catalogue extra large
- Un format durable (carte physique et/ou virtuelle)
- Des bons plans et remises attractifs

ÇA M'INTÉRESSE

